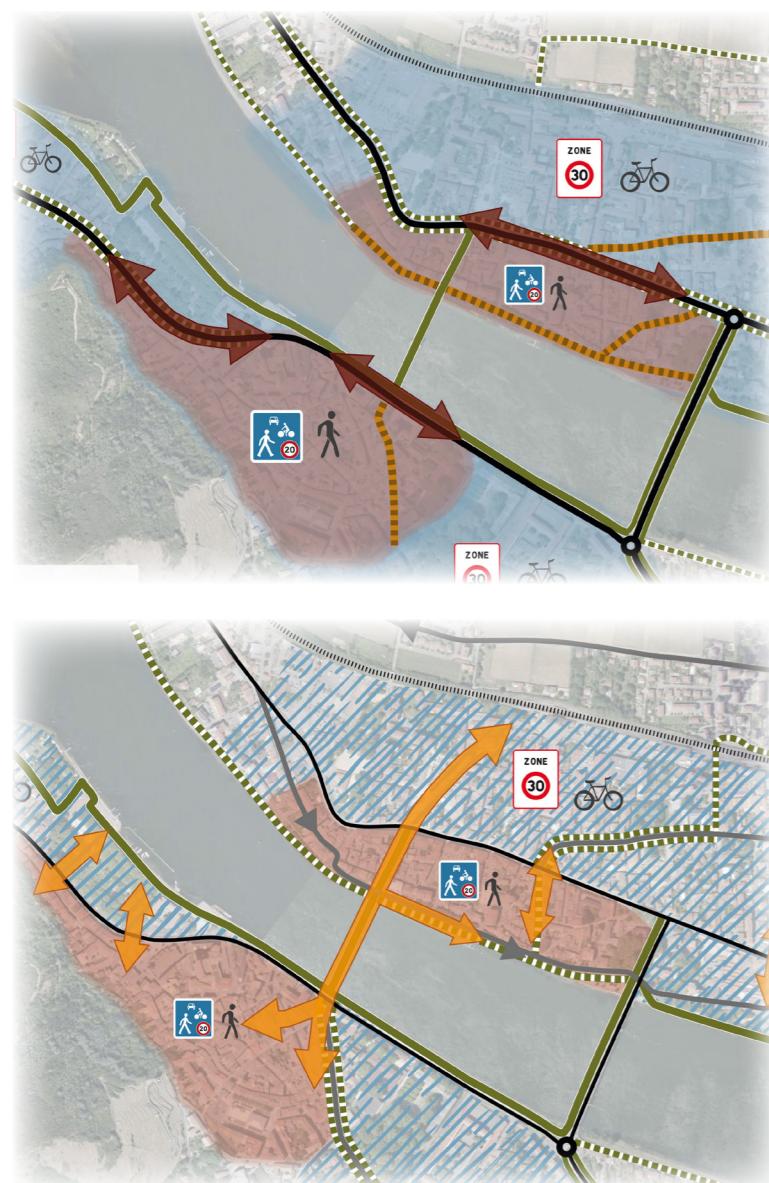


ÉTUDE SUR L'ORGANISATION DU STATIONNEMENT ET DE LA MOBILITÉ À TAIN-L'HERMITAGE | 26

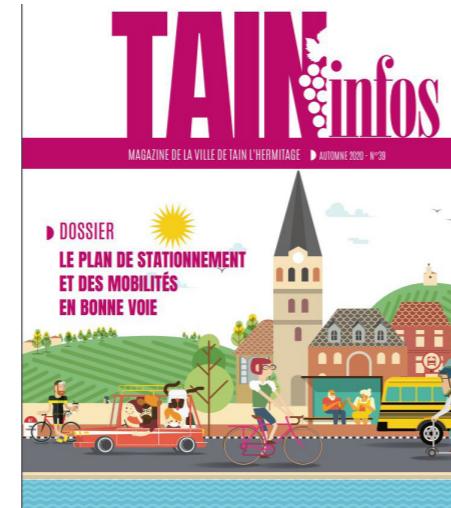
Un centre-ancien dense «affecté à l'automobile» ▾



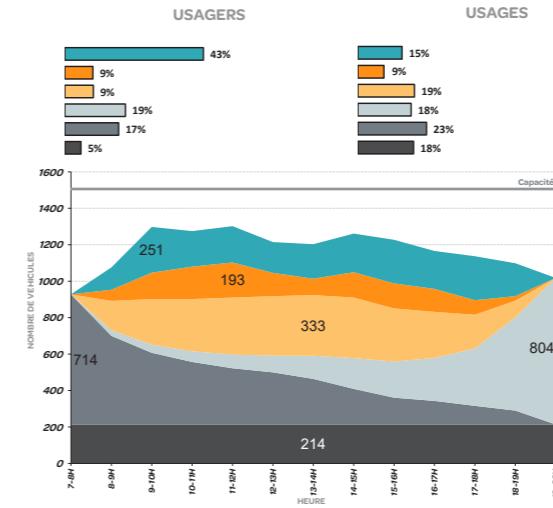
Développement de scénarios multimodaux «inter-rives», sous la forme de schémas de principes illustrés (croquis, profils, photos réfs...), travailler en concertation publique ▾



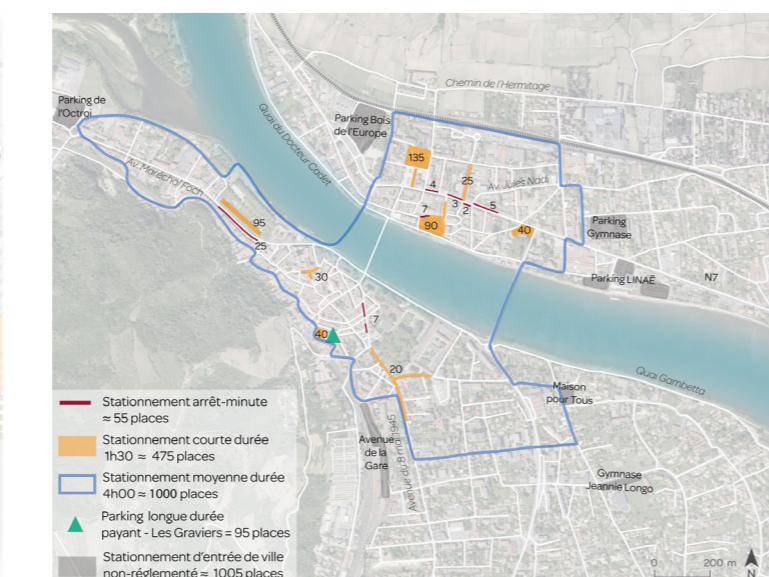
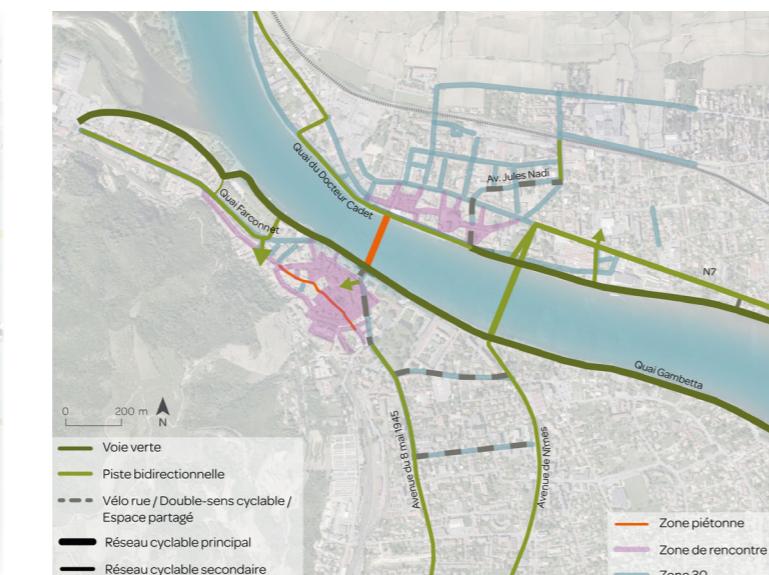
Réalisation d'une campagne de concertation (internet et ateliers) ▾



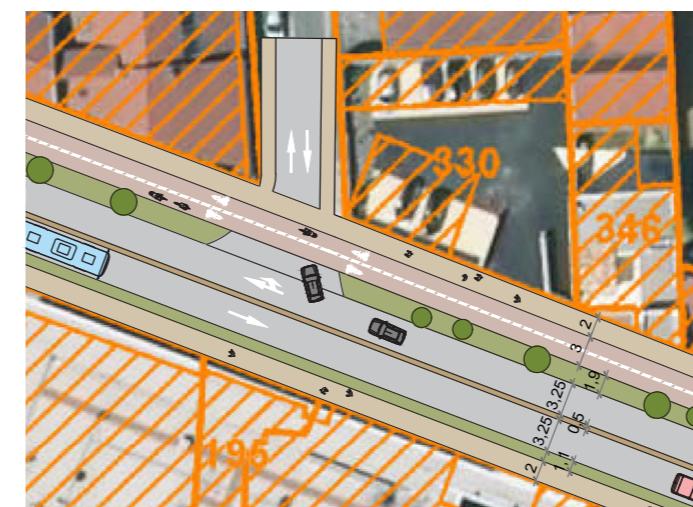
Réalisation d'enquêtes quantitatives ▾



Développement du plan de mobilité et de stationnement sous forme de cartographies modales ▾



Détails des aménagements sous la forme d'esquisses chiffrées et de profils en travers ▾



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Tain-l'Hermitage (26)

Contact : Marie-Noëlle LEMME - DGS - 04 75 08 30 32

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La Commune de Tain l'Hermitage est marquée par un patrimoine remarquable. Son centre-ancien est bâti sur un territoire contraint entre le Rhône et le coteau de l'Hermitage.

La Commune est la ville centre d'un territoire rural au sein duquel l'automobile est prépondérante. La gare ferroviaire de Tain est l'une des plus fréquentées de la région AURA (+7%/an) car elle relie avec des fréquences fortes les agglomérations de Lyon et de Valence. Il résulte de ces constats une extrême saturation du stationnement (globalement non-réglementé) en centre-ville puis par conséquence des difficultés d'accès à ses équipements.

La Commune a fait appel à Arter pour piloter un groupement dont la mission est de construire un plan de mobilité en concertation avec les habitants, le monde économique local et la commune de Tournon située sur la rive opposée.

La concertation a permis de mettre en évidence les attentes de tous sur le développement des modes alternatifs à l'automobile.

Le projet développé propose la création d'un pôle d'échange multimodal répondant notamment aux besoins de stationnement générés par la gare. L'offre de stationnement du centre-ville sera réglementée en zone bleue. Les principaux espaces publics du centre-ville ainsi «soulagés» d'environ 25% de leurs demande de stationnement pourront alors être réaménagés au profit des cycles et des piétons.

INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

Date | 2020 - 2021

Équipe | ARTER (mobilités) - CALIA (expertise économique et gestion) - L'ATELIER DU TERRITOIRE (concertation)

Resp. de l'étude ARTER | G. ARNAUD

Montant mission ARTER | 28 400 €HT